

## Redoublement dans une autre fac ?

Par **ninidroit51**, le **06/04/2012 à 09:18**

Bonjour à tous,

Comme beaucoup le savent, je suis en L1 de droit via la fac de Rouen par correspondance. Mais je me rends compte à 2 mois de la fin que la correspondance ce n'est pas pour moi ! Donc je voudrai refaire une L1 à la fac de Reims en présentiel.

Malgré tout, j'ai pu voir comment se passait les partiels et acquérir des bases en droit, ce n'est pas totalement un échec à mes yeux !

Je voudrai savoir comment faire pour refaire ma L1 à la fac de Reims ?

Merci

Par **Yn**, le **06/04/2012 à 10:04**

Il suffit de s'inscrire en allant sur le site de ladite université.

Par **Camille**, le **06/04/2012 à 11:17**

Bonjour,

Juste un petit détail, en passant...

[citation]ce n'est pas totalement un échec à mes yeux !

[/citation]

Ne jamais considérer un redoublement comme un échec mais, au contraire, comme une chance de pouvoir rebondir et repartir sur de meilleures bases.

A propos de l'échec :

[citation]

Je n'ai pas échoué. J'ai simplement trouvé 10.000 solutions qui ne fonctionnent pas.

Thomas Edison[/citation]

Plus exactement 99 999 qui ne marchaient pas et, enfin, une qui a marché...

Et, naturellement,

[citation]L'expérience, c'est le nom que chacun donne à ses erreurs.

Oscar Wilde[/citation]

[citation]et acquérir des bases en droit

[/citation]

Bien sûr. Et vous allez même en profiter et vous en servir pour prendre de l'avance sur les autres.

Par **BabyJane**, le **06/04/2012 à 15:18**

Un redoublement, c'est toujours "profitable", je ne pense pas que ce soit un échec :o ! On apprend toujours de ses erreurs

Je dis peut être ça parce que je sens bien le redoublement aussi >

Bon bah Yn[smile4] t'as déjà expliqué, il te suffira de t'inscrire à la fac de Reims simplement, bon apparemment ça se fait via internet

Mais dans ma fac, je suppose que c'est une question de "format", mais y a pas non plus 20 000 étudiants et ça se fait encore sur papier :o ^^

bonne et juristudiante journée ^^ :)

Par **gregor2**, le **08/04/2012 à 00:51**

[citation]

[citation]Je n'ai pas échoué. J'ai simplement trouvé 10.000 solutions qui ne fonctionnent pas.

Thomas Edison[/citation]

Plus exactement 99 999 qui ne marchaient pas et, enfin, une qui a marché...

[/citation]

merci de préciser la pensée d'Edison le pauvre n'avait pas toute sa tête il s'exprimait très mal :p

qu'est ce qui vous fait dire qu'il n'a pas vraiment connu 10 000 échecs puis un succès au 10 001 essai comme il le prétend ?

pour ma part (tant qu'on est réduit à commenter une phrase d'Edison ) je pense qu'il était surtout très modeste ...

[citation]"you have one shot, one opportunity"

Eminem[/citation]

(désolé [smile4])

[citation]Un redoublement, c'est toujours "profitable"[/citation] mais oui c'est ce que je me tue

à dire à mon père (il est en cm2 les générations de camarades de classes qui passent devant lui se moquent de lui ... )

Par **psychodroit**, le **05/05/2012 à 14:01**

Bonjour,

moi aussi je risque de faire les études de droit par correspondance s'il n'y a pas de cours du soir à la fac de tours.

Qu'est ce qui a fait que tu as pris conscience que ce n'était pas pour toi? La charge de cours accumulé sans avoir eu le temps de les lire?

A part ça fait attention au nombre d'inscriptions auxquels tu as droit en L1 en France. À mon époque on pouvait pas s'inscrire plus de 4 fois en DEUG, si ma mémoire est bonne.

A bientôt

Par **ninidroit51**, le **05/05/2012 à 14:03**

Oui surtout le fait que tu es tout seul pour bosser et aussi que la licence de droit n'est pas le meilleur moyen pour moi d'être secrétaire juridique donc je me suis rabattue sur une formation en contrat de pro avec l'ESAS mais il faut trouver l'employeur